

Hésitations dans mon orientation

Par **capu5892**, le **20/07/2017** à **16:28**

Bonjour,

Je suis actuellement au lycée et je souhaite faire un DUT Carrière Juridique après mon bac, pour devenir assistante juridique.

Mais après les 2 ans de DUT j'hésite à faire une licence professionnelle ou générale.

De base j'avais penser à faire une licence de droit après le DUT mais j'ai peur d'arriver en L3 et d'être submergée de travail et d'échouer.

Et faire une licence pro me fais peur également, j'ai peur qu'elle me ferme des portes.

Qu'est-ce qui est le mieux à votre avis ?

Merci

Par **Xdrv**, le **20/07/2017** à **23:43**

Bonjour, personne ne vous connaît mieux que vous même. Vous savez si vous êtes ou non capable de travailler assidument, si vous arrivez à apprendre sans trop de difficulté, etc.

Je pense que quitte à faire un DUT pour poursuivre en licence, autant faire une licence directement non ?

Je ne connaît personne en DUT donc je ne connais pas la charge de travail mais si vous commencez directement en licence, vous verrez dès la L1 si ce mode de travail vous convient ou non, ce avant d'arriver en L3.

Vous avez raison de vous intéresser à la licence professionnelle qui est à mon sens un très bon équilibre pour les étudiants lassés des bancs de la fac.

Après je ne vous cache pas qu'en droit il est compliqué de trouver du travail sans être spécialisé (passer un concours ou examen type huissier, notaire, avocat, etc). Toutefois seule la profession d'assistante juridique vous plaît je pense qu'il n'est pas nécessaire de poursuivre en master et donc de se "spécialiser"